

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Eclogae Geologicae Helvetiae**

Band (Jahr): **52 (1959)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

II. Dépôts postglaciaires	374
1. Terrasses d'érosion	374
2. Eboulis et éboulements	375
3. Glissements et tassements	375
4. Cônes de déjection	375
5. Marécages et alluvions	376
6. Sources	376
7. Tufs calcaires	376
8. Dolines	376
E. Tectonique	376
I. La nappe de la Brèche	377
1. La rive droite de la Dranse entre le col de Chésery et le Pas de Morgins	377
2. La région du Pas de Morgins	379
3. La rive droite de la Dranse en aval du Pas de Morgins	380
4. Le flanc SE du synclinal du Mont de Grange	381
5. Le synclinal du Mont de Grange	382
6. Le flanc NW du synclinal du Mont de Grange	383
7. L'anticlinal frontal du Mont de Grange	385
8. Le front de la nappe de la Brèche sur la rive droite de la Dranse	390
II. Les Préalpes médianes	391
1. Le pli de Trébentaz	391
2. La rive droite de la Dranse	391
3. La rive gauche de la Dranse	392
4. Le vallon de Charmy	393
III. Tectonique générale	393
IV. Les racines de la nappe de la Brèche	395

AVANT-PROPOS

En 1953, M. le professeur H. BADOUX m'a chargé, dans le cadre de mon travail de diplôme, d'effectuer le levé géologique de la région formant le versant SW de la vallée d'Abondance, entre les villages de Châtel et de La Chapelle. En 1955, poussé par la curiosité et l'intérêt que j'avais pris à la géologie de ce pays, je décidai, avec l'approbation de mon professeur, d'étendre le champ de mon étude au massif du Mont de Grange. C'est l'ensemble de ces recherches qui est l'objet du présent travail de thèse.

Je ne saurais continuer sans exprimer ma profonde gratitude au professeur H. BADOUX qui m'a donné, en plus de l'amour de mon métier, l'occasion d'effectuer ce travail. Il m'a guidé, sur le terrain et au laboratoire, me faisant bénéficier de sa grande connaissance de la géologie alpine.

Je garde une dette de reconnaissance particulièrement grande envers le professeur L. DEVERIN qui m'a pris dans son laboratoire en tant qu'assistant. Qu'il reçoive ici mes remerciements pour sa générosité.

Au professeur M. VUAGNAT, son successeur va également toute ma gratitude pour la liberté qu'il m'a accordée lors de ma dernière année de travail.

J'exprime aussi ma reconnaissance aux professeurs E. POLDINI et R. TRÜMPY, à M. A. BERSIER, directeur du Musée de Géologie ainsi qu'à MM. LORETAN et P. A. MERCIER qui ont contribué à ma formation.

Je remercie également M. J. KLAUS dont la grande connaissance de la faune du Crétacé supérieur m'a été précieuse.

Que tous mes camarades d'études trouvent ici mes sincères remerciements pour leur aide, leurs conseils et leur amitié.

A. – INTRODUCTION

1. *Situation géographique*

La région qui fait l'objet de cette étude est située sur territoire français. Le puissant massif du Mont de Grange qui culmine à 2433 m et qui est limité à l'E et au N par le cours de la Dranse d'Abondance en forme l'essentiel.

Du sommet, trois arêtes abruptes descendent au NW, au N et au NE dans la direction des villages d'Abondance, de La Chapelle et de Châtel. L'arête S offre une pente plus régulière et moins raide, due à la direction et à l'inclinaison des couches.

Au S, mon terrain se limite à l'arête reliant la Pointe de Chésery à la Pointe de la Chavache et qui sépare le bassin de la Dranse d'Abondance de celui de la Dranse du Biot.

La limite E est l'arête formant la frontière franco-suisse, jalonnée par les sommets de la Pointe de Chésery (2249 m) et de la Tête de Géant (2232 m). Cette arête est brusquement interrompue par la dépression du Pas de Morgins. Au N, elle se poursuit par les sommets de la Tour de Don (1998 m) et de la Pointe de Recon (1961 m) qui constitue l'extrémité N de la région étudiée. La limite N se continue par le cours de la Dranse jusqu'à Abondance où se jette le Malève, petite rivière coulant dans le vallon de Charmy et qui constitue la limite W du massif du Mont de Grange.

J'ai utilisé comme base topographique de mon levé, les feuilles au 1:20000 de Thonon-les-Bains N° 7 et 8 et de Samoëns N° 4 de la carte établie par le Service géographique de l'Armée.

2° *Historique*

C'est en 1896 que M. LUGEON publia son très beau travail sur la région de la Brèche du Chablais. Actuellement, cet ouvrage sert encore de base sûre pour qui veut faire des études dans la nappe de la Brèche. Au point de vue stratigraphique particulièrement, nous n'avons pas encore pu établir de subdivisions plus précises que celles de M. LUGEON.

Depuis la fin du siècle dernier, cette région n'a que fort peu intéressé les géologues. Seul E. GAGNEBIN (1932) a publié une note, qui a son importance d'ailleurs, signalant la présence de Gault au Mont de Grange.

En 1939, J. W. SCHROEDER publie une belle étude sur la partie S de la Nappe de la Brèche. Le Flysch, qui couvre une grande superficie de la région du Col des